

Public concerné :

- Etre âgé de plus de 16 ans.
- Avoir obtenu la reconnaissance du statut de « Travailleur Handicapé » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Avoir obtenu un accord d'orientation vers cette formation par la MDPH.

Objectif de la formation :

Certification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail de Technicien métreur du bâtiment (niveau 4) afin d'exercer un des métiers suivants :

12 places

1790 heures de formation dont 455 heures en entreprise

Préparatoire intégrée de 2 mois (120h) en amont de la formation

METREUR - TECHNICIEN ETUDE DE PRIX – TECHNICIEN METREUR



Blocs de compétences du titre professionnel (rf : Référentiel Emploi Activité Compétences) :

- **Métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel :**
 - Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
 - Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
 - Vérifier la conformité d'un projet de bâtiment avec les normes et la réglementation.
- **Réaliser l'étude de prix d'un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel :**
 - Proposer une organisation d'un chantier de construction
 - Réaliser le métré du projet
 - Consulter les fournisseurs ou les sous-traitants pour un projet de bâtiment
 - Calculer le prix de vente aux déboursés d'un projet de bâtiment.

Le Métier :

Le technicien métreur du bâtiment est chargé de l'étude de prix des projets de construction ou de réhabilitation, sur tous les corps d'état ou sur un ou plusieurs lots, selon l'activité de l'entreprise dans laquelle il est employé. Il intervient en entreprise du bâtiment. Il réalise les métrés des ouvrages à partir de plans ou d'une maquette numérique et consulte les fournisseurs ou les sous-traitants afin d'obtenir les informations techniques nécessaires à l'établissement de son offre.

Il détermine ensuite les procédés techniques et l'organisation du chantier. Il vérifie la conformité technique et réglementaire de ses propositions.

Il peut être amené à se déplacer sur les chantiers afin d'effectuer des métrés et de bien appréhender les différentes contraintes du site (impact sur l'offre de prix qu'il proposera).

Modalités de l'accompagnement à la reconversion professionnelle :

Prise en charge globale de chaque personne accueillie pour une équipe d'accompagnement : formateur professionnel, équipe médico-psycho-sociale composée d'un médecin, infirmier, neuropsychologue, assistantes sociales, psychologue du travail, conseillères à l'insertion professionnelle.

Autres prestations :

- Service restauration (midi et soir) ;
- Hébergement en chambres individuelles. 8 chambres PMR.

Prise en charge / Rémunération :

- Les frais pédagogiques et d'hébergement sont pris en charge par l'Agence Régionale de Santé
- La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Lieu de formation : ESRP de Béterette – 1, avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex

Informations complémentaires :

- Visites information et visites évaluation.
- Contacter : Jessica Bouncer Tél. : 05.59.06.10.33
- Par internet : contact@crp-beterette.com

Site internet : www.crp-beterette.com